

PARCOURS NAISSANCE PHYSIOLOGIQUE

Suivi médical tout au long de votre grossesse :

- Par une Sage-femme

Une fois par mois au sein de notre établissement à l'espace prénatal

- Par un suivi conjoint Sage-femme / Gynécologue

En partenariat si une complication mineure survient

- Par un Gynécologue Obstétricien de notre équipe

Si une pathologie majeure est diagnostiquée

Dans les tous les cas, les étapes suivantes sont incontournables.

Quand ?	Etapes	Où ?	Comment ?
❖ Dès le début de la grossesse	1 ^{ère} consultation avec la Sage-femme puis une consultation mensuelle	« Espace prénatal » 1 ^{er} étage de la Maternité	En prenant rendez-vous au 04.91.12.11.19 de 9H00 à 13H00 et de 14H00 à 17H00
❖ 4 ^{ème} mois	Entretien avec la Sage-femme qui vous a pris en charge Puis Inscription à la Maternité	« Espace prénatal » 1 ^{er} étage de la Maternité « Espace prénatal » 1 ^{er} étage de la Maternité	En prenant rendez-vous au 04.91.12.11.19 de 9H00 à 13H00 et de 14H00 à 17H00
❖ 6 ^{ème} mois	Début des cours de préparation à l'accouchement	« Espace prénatal » 1 ^{er} étage de la Maternité	En prenant rendez vous au 04.91.12.11.19 de 9H00 à 13H00 et de 14H00 à 17H00
❖ 7 ^{ème} mois	Consultation d'anesthésie + Pré – admission (Avec carte vitale + mutuelle + CNI) Consultation Sage-femme uniquement sur prescription de celle-ci ou de l'Obstétricien	Bâtiment des Consultations Bureau pré admission 2 ^{ème} étage « Espace prénatal » 1 ^{er} étage de la Maternité	En prenant rendez vous au 04.91.12.11.12. En prenant rendez vous au 04.91.12.11.19 de 9H00 à 13H00 et de 14H00 à 17H00

L 'accouchement et votre séjour

- ◇ L'accouchement sera pratiqué par l'Obstétricien de garde
- ◇ Hébergement en chambre double, particulière ou suite (tarif en vigueur)
- ◇ NB : Aucun dépassement d'honoraires ne sera pratiqué tout au long de ce parcours (consultations Sage femme, accouchement, péridurale).